

PROGRAMME DE FORMATION

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif, des collectivités et des divers services assurant la prise en charge et l'accompagnement de personnes en difficulté.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les fondements de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir.

Utiliser cette démarche pour accompagner la mise en mouvement des usagers et générer du changement.

Adapter sa posture professionnelle en se départissant de la posture d'expert unique.

Programme

- Regard sur les pratiques sociales d'aujourd'hui : crise et modèles de pratiques mis à l'épreuve.
- De la notion d'empowerment à celle de développement du pouvoir d'agir (DPA) : historique et définition.
- Fondements et références théoriques de cette approche : approche systémique, modèle écosystémique de Bronfenbrenner.
- Le développement du pouvoir d'agir et la prise en compte du contexte et de la compétence des individus, des familles et des systèmes.
- Démarche de régulation stratégique des émotions.
- Accompagner l'utilisateur dans une démarche de changement : définition des besoins, des objectifs, de la demande.
- La posture du professionnel et le partage du pouvoir et des expertises : les techniques d'entretien et la notion de passeur.
- Concevoir différemment l'intervention sociale autour des notions de participation, d'adhésion, de prévention.
- Les incidences du développement du pouvoir d'agir sur la pratique professionnelle.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices. Mises en situation. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.